



ACADÉMIE
DE LILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÉDURE DE DEMANDE DE CUMUL D'ACTIVITÉS

Uniquement par voie électronique

Cumul classique

1) Nouveau formulaire disponible sur Eduline et dans le secrétariat d'établissement.



2) L'intéressé complète dûment le formulaire



3) Avis + visa + signature du **chef d'établissement de rattachement, IEN ou directeur**



4) L'établissement transmet la demande validée à l'adresse : **dpe-cumul@ac-lille.fr** (une pièce jointe nommée par courriel). Ex : *Cumul m Dupont 2022 2023*



(2 mois de traitement maximum)

5) L'autorisation académique est transmise par courriel à l'établissement expéditeur

Cumul GIP

(enseignant intervenant au titre de l'apprentissage et rémunéré en vacation)

1) Suivre la procédure de demande de cumul classique



2) Le DPE transmet la demande validée **directement au GIP**



3) Le GIP informe l'agent via l'application GIP SIH